

Arrêté n° 446 CM du 26 mars 2021 portant nomination de Mme Merehau Mervin en qualité de directrice de la santé

(NOR : DSP2100114AC)

Paru in extenso au journal officiel n°32 NS du 26/03/2021 à la page 2621 dans la partie ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

Version en vigueur au 26/03/2021

Le Président de la Polynésie française,
Sur le rapport du ministre de la santé, en charge de la prévention,
Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 650 PR du 23 mai 2018 modifié portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
Vu la délibération n° 92-97 AT du 1er juin 1992 modifiée définissant les missions du service territorial de la santé publique dénommé "direction de la santé" ;
Vu la délibération n° 2016-38 du 26 mai 2016 modifiée relative aux agents publics occupant des emplois fonctionnels ;
Vu l'arrêté n° 673 CM du 14 avril 2004 modifié portant organisation du service de la direction de la santé ;
Vu l'arrêté n° 445 CM du 26 mars 2021 mettant fin aux fonctions de Mme Laurence Bonnac-Théron en qualité de directrice de la santé ;
Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 26 mars 2021,

Arrête :

Article 1er

Mme Merehau Mervin est nommée en qualité de directrice de la santé à compter du 1er avril 2021.

Art. 2

Le ministre de la santé, en charge de la prévention, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée et publié au Journal officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 26 mars 2021.

Par le Président de la Polynésie française :
Edouard FRITCH.

Le ministre de la santé,
Jacques RAYNAL.